



FLASH INFO :

Campagne de mobilité des spécialistes du CEA au titre de l'année 2023

L'**UFAP UNSa Justice** vous informe du calendrier de la campagne de mobilité des spécialistes du CEA :

Date d'ouverture de saisie des vœux : **28 avril 2023**

Date limite de saisie des vœux : **26 mai 2023**

Date limite d'annulation des vœux : **05 juin 2023**

Dates de prise de fonction : **Non déterminées**

Les vœux ne doivent pas être saisis dans Harmonie et les agents doivent déposer leurs demandes de changements de résidence auprès du service gestionnaire de leur établissement.

Vous trouverez ci-dessous deux liens vous permettant d'accéder depuis un ordinateur justice ou un ordinateur personnel directement à :

- la note de publication
- le formulaire de candidature
- la liste des postes.

Lien Intranet : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/apnet/ressources-humaines-2084/cap-personnel-de-surveillance-2247/mobilite-des-specialistes-du-corps-dencadrement-et-dapplication-162656.html>

Lien Internet : <https://www.ufap.fr/publication-relative-a-la-campagne-de-mobilite-des-specialistes-au-titre-de-lannee-2023/>

Pantin, le 02/05/2023
La Fédération